

Faculté de philosophie et lettres



Mineure en études médiévales

Objectifs

La mineure en études médiévales vise à donner aux étudiants de toute discipline une formation de base pluridisciplinaire dans le domaine des études médiévales. Celle-ci concerne aussi bien les méthodologies que les contenus. Le programme prévoit une introduction aux fondements culturels de la civilisation médiévale (mondes chrétien, antique et byzantin, Islam, etc.) et a pour ambition d'initier à plusieurs aspects de la culture et de la société médiévales. En termes d'acquisition de compétences, l'étudiant aura acquis, au terme de sa mineure, une formation de base dans le domaine des études médiévales; il se sera familiarisé avec les méthodologies et aura été initié à une approche pluridisciplinaire.

La mineure peut être suivie dans le but d'acquérir une compétence complémentaire à celle de la formation principale. A ce titre, elle a une finalité autonome.

La mineure a également pour objectif de permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances de la période médiévale dès le premier cycle. Cet approfondissement pourra trouver un prolongement au niveau du 2^e cycle (filière Moyen-Âge et mémoire en rapport avec les études médiévales dans la formation de base; orientation études médiévales proposée aux différentes maîtrises de la Faculté de Philosophie et Lettres). Elle facilitera l'accès aux enseignements de maîtrise portant sur les divers aspects de la civilisation médiévale.

Conditions et critères d'accès

Le programme est ouvert à tous les étudiants de premier cycle de base universitaire.

Formations accessibles au terme de la mineure

S'il a suivi une majeure en "Langues et littératures françaises et romanes" (ROM) ou en "Langues et littératures modernes et anciennes, latin-français" (LAFR), le porteur de la mineure en études médiévales pourrait, en fonction des cours qu'il aura suivis, être autorisé, moyennant une année complémentaire, à accéder à l'autre master précité. Le programme de l'année complémentaire sera établi au cas par cas par les responsables des masters concernés.

Structure détaillée

30 crédits à répartir sur deux années d'études.

Les cours ayant été suivis dans la majeure ne pourront être suivis dans la mineure.

Le programme de l'étudiant devra être soumis pour approbation au secrétaire de l'Institut d'études médiévales.

1. Langues et textes (5 crédits au moins)

| | | |
|-----------------|--|--|
| <u>ROM1230</u> | Explication d'auteurs français du moyen âge I[30h] (3 crédits) | Claude Thiry |
| <u>ROM1250</u> | Explication d'auteurs français du moyen âge II[30h] (3,5 crédits) | Claude Thiry |
| <u>ROM1524</u> | Histoire de la littérature française du moyen âge[30h] (3 crédits) | Colette Storms |
| <u>ROM1370</u> | Séminaire: langue et littérature françaises médiévales[15h] (3 crédits) | Claude Thiry |
| <u>ROM1541</u> | Histoire de la littérature italienne I[30h+15h] (3,5 crédits) ☒ | Costantino Maeder |
| <u>GLOR1661</u> | Arabe classique I[30h] (6 crédits) ⊕ | Godefroid De Callatay |
| <u>GLOR1662</u> | Arabe classique I[30h] (6 crédits) ☒ | Godefroid De Callatay |
| <u>FILO1325</u> | Textes philosophiques II: Explication d'auteurs médiévaux[30h] (4 crédits) | Jean-Michel Counet Jacqueline Hamesse (supplée Jean-Michel Counet) |
| <u>FLTR1760</u> | Initiation au latin[30h+30h] (5 crédits) | Alain Meurant |
| <u>FLTR1780</u> | Langue et textes latins : poésie[30h+15h] (5 crédits) ☒ | Paul Deproost (coord.) Jean-Marie Yante |
| <u>FLTR1781</u> | Langue et textes latins : prose[30h+15h] (5 crédits) ⊕ | Paul Deproost Jean-Marie Yante |
| <u>GLOR1431</u> | Littérature latine[15h] (2 crédits) ⊕ | Paul Deproost |
| <u>GLOR1432</u> | Littérature latine[15h] (2 crédits) ☒ | Paul Deproost |
| <u>GLOR1481</u> | Explication d'auteurs latins : poésie[45h] (7 crédits) ☒ | Paul Deproost |

| | | |
|---|---|--|
| <u>GLOR1482</u> | Explication d'auteurs latins : prose[45h] (7 crédits) ⊕ | Paul Deproost |
| <i>Pour pouvoir choisir ces six derniers cours, les étudiants doivent avoir suivi dans les quatre dernières années de l'enseignement secondaire un programme qui prévoit 4 heures de latin par semaine, ou avoir suivi le cours FLTR 1760 ou encore réussir un test d'orientation en début d'année.</i> | | |
| 2. Tradition chrétienne et philosophie (5 crédits au moins) | | |
| <u>THEO1110</u> | Introduction à la Bible[105h] (9 crédits) | Elena Di Pede (supplée André Wénin) Camille Focant André Wénin André Wénin (supplée Camille Focant) |
| <i>Ce cours peut être suivi entièrement ou partiellement: Ancien Testament (3 crédits), Nouveau Testament (3 crédits), Théologie (3 crédits)</i> | | |
| <u>THEO1202</u> | Patrologie[45h] (4 crédits) ⊕ | Jean-Marie Auwers |
| <u>THEO1271</u> | Histoire du christianisme : Moyen âge[30h] (2 crédits) ⊗ | Jacques Pijcke |
| <u>FILO1281</u> | Histoire de la philosophie II: Histoire de la philosophie du moyen âge[30h] (3 crédits) ⊗ | Jean-Michel Counet |
| <u>FILO1282</u> | Histoire de la philosophie III: Histoire de la philosophie arabe[30h] (3 crédits) ▲ | N. |
| <u>THEO1230</u> | Lecture de textes latins chrétiens[30h] (2 crédits) | Paul Deproost |
| 3. Arts et histoire (5 crédits au moins) | | |
| <u>ARKE1235</u> | Interprétation de l'image - Introduction aux méthodes iconologiques[22.5h] (3 crédits) | Eric De Waele Pauline Voute |
| <u>ARKE1445</u> | Arts et civilisations : moyen âge[30h] (6 crédits) ⊗ | N. |
| <u>HIST1411</u> | Historiographie I[15h] (2 crédits) | Jacques Pijcke |
| <u>FLTR1420B</u> | Séminaire de fondements historiques de la civilisation occidentale : moyen-âge[22.5h] (2.5 crédits) | N. |
| <u>FLTR1430</u> | Critique de l'information[30h+10h] (3.5 crédits) | Laurence Van Ypersele (coord.) Guy Zelis |
| <u>HIST1432</u> | Heuristique spéciale et exercices sur des questions d'histoire : moyen-âge[15h+15h] (4 crédits) | Jacques Pijcke Jean-Marie Yante |
| <u>HIST1392</u> | Séminaire : moyen âge[22.5h] (8 crédits) | Jacques Pijcke Jean-Marie Yante |
| <u>HIST2231</u> | Histoire des institutions : moyen âge[30h] (3 crédits) | Jean-Marie Yante |
| <u>ROM1534</u> | Le monde hispanique : culture et civilisation I[15h] (2 crédits) ⊗ | Geneviève Fabry |
| <u>GLOR1521</u> | Histoire et société de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊕ | Andrea Barbara Schmidt Anne Tihon |
| <u>GLOR1522</u> | Culture et civilisation de Byzance et de l'Orient chrétien I[30h] (3 crédits) ⊗ | Andrea Barbara Schmidt Anne Tihon |
| <u>GLOR1531</u> | Histoire et société de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊕ | Godefroid De Callatay |
| <u>GLOR1532</u> | Culture et civilisation de l'islam et du monde arabe I[30h] (3 crédits) ⊗ | Godefroid De Callatay |
| <u>GLOR1571</u> | Histoire, transmission et lecture des écritures anciennes[15h] (3 crédits) | Yves Duhoux |

Les étudiants ont la possibilité de choisir dans les trois ensembles thématiques décrits ci-dessus un ou plusieurs cours liés aux domaines suivants: Théologie, Philosophie médiévale, Histoire et culture antiques, Langue et littérature française du Moyen-Âge, Histoire de l'Occident médiéval, Histoire et culture de l'Orient médiéval, Archéologie et histoire de l'art au Moyen-Âge. Le choix de ces compléments devra être approuvé par la Commission de gestion des diplômes d'études médiévales.

Informations pratiques

Responsable académique : B. Van Den Abeele

Personnes de contact : S. D'Hondt et Ch. Marquet, secrétaires administratives du département d'histoire, Collège Erasme, bureau b 241, courriel : secretariat@hist.ucl.ac.be, tél. : 010/474935

Inscription à la mineure

1. Modalités d'organisation

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Admission à la mineure

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

3. Inscription à la mineure

<https://ultra16.sipr.ucl.ac.be:8443/mineure/auth/login.do>

4. Vérification de l'inscription à la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/linscrminfltr.pdf>

5. Modification de l'inscription à la mineure

La demande de modification, dûment motivée, doit être introduite avant le 10 octobre auprès du Conseiller aux études de la faculté à laquelle appartient l'étudiant.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

L'horaire peut être consulté à l'adresse <http://www.uclouvain.be/17344.html>

Les étudiants doivent également consulter l'horaire général de la Faculté sur le site Zeus (<http://zeus.fltr.ucl.ac.be>) pour les cours qui ne sont pas repris dans la fiche horaire de la mineure.

Les modifications de dernière minute sont reprises dans la rubrique "valves étudiants" sur le site <http://zeus.fltr.ucl.ac.be>

2. Résolution de conflits horaires éventuels à l'aide du tableau des équivalences

Le tableau des équivalences peut être consulté au secrétariat du département qui gère la mineure. Personne de contact : le responsable de la mineure, pour conseils et approbation de modification(s) éventuelle(s).

Formulaire d'inscription aux activités de la mineure

1. Informations sur les pré-requis, ...

Ce point n'est pas pertinent pour cette mineure.

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

<http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/formin.html> (*format PDF*)

3. Obtention du visa du responsable de la mineure

L'étudiant est tenu, une fois le formulaire d'inscription aux activités complété, de demander le visa du responsable de la mineure avant de le transmettre au secrétariat de sa faculté.

Supports disponibles

1. Informations sur le service-cours

Un certain nombre de cours magistraux devraient être progressivement disponibles sur la toile et être idéalement accompagnés d'exercices qui permettront l'auto-apprentissage.

Informations à demander aux titulaires des cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Informations à demander aux titulaires des cours.

Dans l'éventualité où des dispositifs pédagogiques alternatifs sont proposés pour une activité, ceux-ci s'adressent uniquement aux étudiants qui sont inscrits à l'activité en question dans le cadre de leur mineure et qui feront la preuve de l'impossibilité d'assister au cours. Un accord écrit de l'enseignant sera requis.

Organisation des examens

1. Inscription aux examens

L'inscription aux examens des cours de la mineure se prend sur le bulletin d'inscription de l'année d'études principale (secrétariat de votre département).

2. Consultation des horaires d'examens

Les horaires d'examens peuvent être consultés à l'adresse : <http://www.ucl.ac.be/etudes/mineures/liste/horexammin.html>

Note : pour l'inscription sur les listes "ouvertes" de passage de certains examens, les étudiants s'adresseront directement au secrétariat central de la Faculté de philosophie et lettres.